

Violence, Santé & Société

DIPLÔME UNIVERSITAIREFaculté de Médecine d'Amiens

Comité pédagogique

Pr Cécile MANAOUIL (CHU Amiens)
Glicinia LOPES (GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme)
Dr René FAURE (ARS Hauts de France, Nord Pas de Calais Picardie)
Iléana HERANGER (Psychologue, CHU Amiens)

UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
CENTRE DE RESSOURCES POUR LES INTERVENANTS AUPRES DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES
CHU D'AMIENS-PICARDIE

Année universitaire 2025-2026





DIPLOME D'UNIVERSITE

VIOLENCE, SANTE & SOCIETE

Présentation du DU:

Les rapports nationaux et internationaux relatifs au champ de la violence et de la santé s'accordent sur la nécessité de former l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge des victimes et des auteurs de violences, notamment les Médecins, Psychologues, Professionnels de santé, Travailleurs sociaux, Magistrats, Personnels de l'administration pénitentiaire, des Forces de l'ordre, et des Associations.

Travail en réseau et collaboration sont nécessaires à l'amélioration des prises en charge sanitaire, judiciaire et sociale.

Objectifs de la formation :

L'objectif principal de cette formation est de permettre l'acquisition d'un socle commun de connaissances aux professionnels des champs **Santé**, **Justice et Social**.

Le programme du DU est conforme à l'arrêté du 24 mars 2009 relatif à la formation des médecins autres que psychiatres pouvant être inscrits sur la liste des médecins coordonnateurs prévue à l'article L. 3711-1 du code de la santé publique et permet de valider le cursus théorique des médecins coordonnateurs.

Conditions d'inscription:

Ce D.U. est ouvert aux :

- Médecins, internes de 3ème cycle de Médecine et autres professions médicales
- Infirmiers et autres professions paramédicales
- Magistrats, Avocats et Juristes
- Psychologues et étudiants de 3ème cycle de Psychologie.
- Educateurs spécialisés, assistantes de service social, salariés du secteur médico-social
- Personnels de l'administration pénitentiaire, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation
- Directeurs et cadres d'établissements de santé et du champ médico-social et social
- Personnel de l'éducation nationale
- Les personnes non listées peuvent soumettre une candidature avec CV auprès du comité pédagogique

Validation:

Présence aux enseignements Rédaction et soutenance d'un mémoire.

En cas d'impossibilité justifiée auprès du comité pédagogique, il est possible de soutenir le mémoire l'année suivante - sous réserve d'acquittement des droits universitaires valant inscription.

Soutenance des mémoires en octobre 2026

Volume horaire :

3 semaines d'enseignement (9h-17/18h).

- du 12 au 16 janvier 2026
- du 16 au 20 mars 2026
- du 1er au 5 juin 2026

Modules:

La formation se compose de trois modules d'enseignement d'une durée totale de 100 heures, réparties en trois semaines d'enseignement qui se dérouleront à Amiens :

- 1. Organisation judiciaire et pénitentiaire et prise en charge des victimes de violences,
- 2. Violence, psychiatrie et addictologie
- 3. Prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles (AVS)

Lieu des cours : salle D209 au Bâtiment D au campus santé

Faculté de médecine d'Amiens au CAMPUS SANTE (ne pas aller au CHU)

Rue du professeur Christian Cabrol (parking par la rue du campus) à Amiens

Bus:N2 Direction IUT à partir de la gare d'AMIENS : prendre le N2 au quai D.

Arrêt ROTONDE

Si vous venez en voiture, il y a un grand parking gratuit au niveau du campus (<u>rue du campus</u>)

Frais d'inscription :

Inscription en formation à titre Individuel : 250 € + Droits Universitaires de 90 € + 103 €

(CVEC : Contribution Vie étudiante et de Campus)

Formation financée par l'employeur : 1 000 € + Droits Universitaires de 90 €

Renseignements:

Madame Glicinia LOPES, établissement public de santé mentale (EPSM) de la Somme glicinia.lopes@epsm-somme.fr

Pr Cécile MANAOUIL, CHU d'Amiens manaouil.cecile@chu-amiens.fr

Madame Iléana HERANGER, CHU d'Amiens <u>heranger.ileana@chu-amiens.fr</u>

Dr René FAURE, agence régionale de santé (ARS) des HAUTS-DE-FRANCE rene.faure@ars.sante.fr

Inscriptions:

Les demandes d'autorisation d'inscription sont à renseigner sur le site e candidat de l'UPJV https://www.u-picardie.fr/ecandidat/#!accueilView

Contacts à l'UFR:

Héloïse VERDIER 03 22 82 77 54 <u>heloise.verdier@u-picardie.fr</u>
Dominique DUMONT 03 22 82 54 30 <u>dominique.dumont@u-picardie.fr</u>
UFR de Médecine, Département de formation médicale, Bâtiment D, 3ème étage Chemin du Thil, 80025 AMIENS Cedex 1

Programme des cours :

Organisation judiciaire et pénitentiaire Prise en charge des victimes de violences

- Médecine légale : organisation, éléments de thanatologie, certificats, expertises.
- Procédure pénale : du dépôt de plainte, à la sanction.
- Rôles du juge d'instruction, du JLD, du JAP
- Les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).
- La protection judiciaire de la jeunesse (PJ).
- Obligation de soins contraints, injonction de soins et suivi socio judiciaire.
- Violence en milieu carcéral.
- Violences sexuelles
- Evaluation et indemnisation des victimes de violences
- Commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI)
- Soumission chimique

Violence, psychiatrie et addictologie

- Violence et maladies mentales.
- Violences et adolescence
- Violences conjugales
- Violence et 3^{ème} âge
- La question du suicide
- Prise en charge du traumatisme psychique
 : repérage et intervention auprès des victimes »
- Analyse des pratiques
- Réflexions philosophiques, sociologiques et historique de la violence.
- Violence et addictions.
- Apport des neurosciences

Clinique des sujets Auteurs de Violences Sexuelles (AVS)

- Eléments concernant le fonctionnement psychique. Compréhension psycho-dynamique de l'agir sexuel violent
- Les adolescents auteurs de violences sexuelles
- Violence sexuelle et prévention
- Evaluation Traitement
- Rôle du médecin coordonnateur

Possibilité d'effectuer un stage durant le diplôme universitaire (aucune obligation pour la validation du DU)

Une convention de stage est possible, signée entre l'université de Picardie Jules Verne (UFR de médecine) et le responsable du terrain de stage. Les démarches pour trouver un terrain de stage et les modalités du stage relèvent uniquement du candidat et du lieu d'accueil.

Pour les conventions de stage : Dominique Dumont, UFR médecine, <u>dominique.dumont@u-picar-die.fr</u>